



- [L'école doctorale](#)
 - [Conseil de l'école doctorale](#)
 - [Doctorants](#)
 - [Vie de l'École Doctorale](#)
- [Candidature](#)
 - [Conditions d'accès](#)
 - [Cotutelle de thèse](#)
 - [1ère Inscription](#)
 - [Réinscription](#)
- [Doctorat](#)
 - [Financements et Prix de thèses](#)
 - [Formation des doctorants](#)
 - [Ressources documentaires](#)
 - [Comités de Suivi](#)
 - [Soutenances](#)
- [Unités de Recherche](#)
 - [Enseignants HDR](#)
 - [Publications](#)
 - [Manifestations scientifiques](#)
- [Vie étudiante](#)
 - [Insertion professionnelle](#)
 - [Chiffres et enquêtes sur le doctorat](#)
 - [Vivre à Toulouse](#)
 - [Associations](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Doctorat](#) > [Financements et Prix de thèses](#) > [Financements de thèse](#) > [Contrats doctoraux](#)

Le Contrat Doctoral Droit et Science Politique

Créé par [Décret du 29 août 2016](#), le Contrat Doctoral est ouvert aux étudiants :

- figurant aux 3 premiers rangs de classement de **chaque mention de Master 2** (Recherche et Professionnel confondus)
- inscrits en 1ère année de thèse depuis moins de six mois, dans un établissement public d'enseignement supérieur ou de recherche.

C'est un contrat de droit public conclu pour une durée de 3 ans avec prolongation possible d'un an pour **c i r c o n s t a n c e s** **e x c e p t i o n n e l l e s**.

Les activités confiées aux doctorants contractuels peuvent être exclusivement consacrées à la recherche mais également inclure des tâches d'enseignement, de valorisation de la recherche à partir de la 2ème année.

Recrutement

Le recrutement des candidats relève de la responsabilité de l'École Doctorale Droit et Science **P o l i t i q u e**.

Le Conseil de l'École Doctorale Droit et Science

Politique recrute les candidats à l'issue de leur audition. Les étudiants seront questionnés sur leur parcours mais aussi et surtout sur leur projet de thèse.

[Etudiants sélectionnés au titre de l'année 2020/2021](#)

Candidature

Les [demandes d'attribution d'un contrat doctoral](#) pour l'année 2020/2021 sont à remettre à l'École Doctorale Droit et Science Politique avant le :

17 SEPTEMBRE 2020 - 16H00

Les auditions se dérouleront le 21 Septembre 2020.
Les étudiants seront convoqués par courriel.

Partager cette page

....
[imprimer en PDF](#)

Sur Légifrance

- [Décret du 29 août 2016](#) (version consolidée au 11 novembre 2016) doctorant contractuel enseignement supérieur et recherche
- [Arrêté du 29 août 2016](#) fixant le montant de rémunération du doctorant contractuel

- [Annuaire](#)
- [Plan du site](#)
- [Coronavirus](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

Université Toulouse Capitole
2, rue du Doyen-Gabriel-Marty
31042 Toulouse Cedex 9 - France
Tél. : 05 61 63 35 00
Fax : 05 61 63 37 98
www.ut-capitole.fr

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées. Consultez notre [politique relative aux cookies](#) J'accepte Je refuse